

NOUVEAU LIVRET, BULLETIN, BILAN DE CYCLE... QUE FAIT-ON ?

DECRYPTAGE du POUR NE RIEN SE LAISSER IMPOSER

La rentrée 2016 voit l'entrée en vigueur du **LIVRET SCOLAIRE UNIQUE NUMERIQUE** (arrêté du 31 décembre 2015). Il s'agit d'une application numérique qui suivra chaque élève du CP à la 3^{ème}, et rassemble les bilans et les attestations (Premier secours, enseignement de la sécurité routière, « savoir nager »). Les données recueillies par les logiciels type Pronote seront exportées dans le «LSUN».

Sous la pression du Snes-FSU, **la Ministre a renoncé à supprimer les notes et à imposer une évaluation obligatoire «par compétence» au collège ...**

Mais dans les établissements les pressions peuvent être fortes pour nous faire renoncer à une évaluation chiffrée de nos enseignements disciplinaires, dans la logique de la réforme.

« Nous ne sommes pas passés d'un système avec notation à un système sans notation, nous avons décidé de laisser libre-cours à la liberté pédagogique »

N. VALLAUD-BELKACEM,
Ministre de l'Éducation nationale, de
l'Enseignement supérieur et de la
Recherche
30 septembre 2015.



LIVRET SCOLAIRE UNIQUE NUMERIQUE (LSUN)

BILANS PERIODIQUES

Ils remplacent les anciens bulletins trimestriels

Ils rendent compte de « l'évolution des acquis scolaires ». Ils sont à compléter à l'approche des conseils de classe.
« Au cycle 3, les bilans périodiques [...] comportent au moins : [...] le positionnement de l'élève [...] le cas échéant, en classe de 6e, la note obtenue par l'élève. »
« Au cycle 4, les bilans périodiques de l'évolution des acquis scolaires de l'élève comportent au moins [...] la note de l'élève ou tout autre positionnement de l'élève »

BILANS DE FIN DE CYCLE 3 et 4

C'est la réelle nouveauté ...

Ils attestent le « niveau de maîtrise de chacune des composantes du premier domaine et de chacun des quatre autres domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ».

Le niveau de maîtrise est « fixé en conseil de classe du troisième trimestre de la classe de troisième » (Note de service n° 2016-063 du 6-4-2016, cycle 4).
Pour le cycle 3 : au dernier conseil de 6eme.

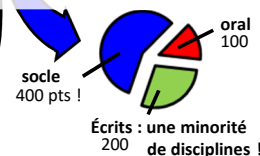
DNB 2017

4 «niveaux de maîtrise»

- convertis en points pour le contrôle continu
- qui déconnectent le DNB des moyennes disciplinaires
- Jusque 400 points sur 700 à octroyer en conseil de classe ...

Un examen national ?

500 points sur 700 pour le « local »
Contre les disciplines et leur égalité !



Maîtrise insuffisante	Maîtrise fragile	Maîtrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
10 points	25 points	40 points	50 points

Suivi des acquis scolaires de l'élève

Pas de menu déroulant pré-rempli ? On peut renvoyer au cahier de texte !

Appréciation littérale On ne change rien

	Eléments du programme travaillés durant la période (connaissances, compétences)	Acquisitions, progrès et difficultés éventuelles	Moyenne de l'élève	Moyenne de classe
Discipline 1	-			
	-Enseignements pratiques interdisciplinaires -Accompagnement personnalisé -Parcours éducatifs			

Leur mention est facultative

Le Snes donc appelle à ne pas renseigner

Maintien des notes au collège

Les autres échelles de positionnement concernent le 1er Degré

Objectifs d'apprentissage

Non atteints	Partiellement atteints	Atteints	Dépassés

EVALUER, C'EST NOTRE METIER !

« Les enseignants sont responsables de l'ensemble des activités scolaires des élèves [...] Ils procèdent à leur évaluation ». *LOI n°2013-595 du 8 juillet 2013*

« La liberté pédagogique de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes

Le conseil pédagogique prévu [...] ne peut porter atteinte à cette liberté. » *LOI n°2005-380 du 23 avril 2005*